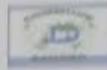


Santé communautaire au Bénin: Recrutement d'agents enquêteurs

La nouvelle politique Nationale de la Santé Communautaire adoptée par le gouvernement du Bénin est mise en œuvre par la Mairie de Dangbo, avec l'appui financier du Projet de Préparation et de Riposte à la COVID-19 au Bénin (PPRC). Dans ce cadre, la mairie a lancé un appel à candidatures pour le recrutement de 28 agents enquêteurs chargés de recenser les ménages dans les sept arrondissements de la commune de Dangbo.



N°10G/001/MDAN/SE/RPDL/SA du 30 mars 2023

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise de la nouvelle Politique Nationale de la Santé communautaire, adoptée par le gouvernement du Bénin, la mairie de Dangbo avec l'appui financier du Projet de Préparation et de Réponse à la COVID-19 au Bénin (PPRC), lance le présent avis de recrutement de vingt-huit (28) agents enquêteurs pour le dénombrement des ménages dans les sept (07) arrondissement de la commune de Dangbo.

I. MISSION DES AGENTS RECENSEURS

Sous l'autorité du Maire de la commune de Dangbo, les agents recenseurs auront pour tâches de :

- identifier les ménages présents dans chaque unité administrative (villages et quartiers) de la commune ;
- dénombrer les ménages identifiés ;
- rendre compte régulièrement de l'avancement du travail aux superviseurs et faire l'état des situations particulières ;
- restituer en fin de collecte l'ensemble des documents nécessaires.

II. PROFIL RECHERCHE

Peuvent postuler au présent avis d'appel à candidature, toute personne de sexe masculin ou féminin, remplissant les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- avoir au moins 18 ans ;
- avoir au moins le BAC ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir des expériences en collecte des données de ménages par smartphone ;
- avoir une bonne maîtrise de la zone de travail et y résider ;
- parler couramment au moins une langue de la commune : Goun, wémè, fon etc.
- disposer d'une pièce d'identité valable ;
- être disponible pendant toute la durée des opérations de collecte des données ;
- être capable de travailler sous pression ;
- être physiquement apte et endurant pour exécuter la mission.

III. LIEU DE TRAVAIL

Les agents recenseurs retenus seront repartis dans tous les arrondissements de la commune de Dangbo.

IV. DUREE ET PERIODE DE TRAVAIL

Le dénombrement des ménages est prévu pour se dérouler du 11 au 17 avril 2023. A cet effet, les agents recenseurs bénéficieront, d'une formation sur les outils et stratégies de collecte des données avant la phase de terrain.

V. PIECES A FOURNIR

- Une lettre de candidature d'une page au plus adressée à Monsieur le Maire de la commune de Dangbo ;
- Un CV détaillé d'au plus 3 pages.
- Copie légalisée du diplôme requis ;
- Une copie des preuves d'expériences dans la collecte de données avec smartphone ;
- Une copie de l'attestation d'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, CIP).

VI. LIEU DE DEPOT ET DATE DE CLOTURE

Les candidats désireux de prendre part à ce recrutement, sont invités à faire parvenir leur dossier de candidature au secrétariat administratif de la mairie de Dangbo, sous plis fermé, avec la mention « **CANDIDATURE AU POSTE D'AGENTS RECENSEURS DES MENAGES DANS LA COMMUNE DE DANGBO** », au plus tard le **mercredi 05 avril 2023 à 17 heures très précises.**

NB :

- Seuls les candidats retenus sur étude de dossiers seront contactés pour la suite du processus ;
- Tout dossier qui ne remplit pas les conditions du présent avis de recrutement sera purement et simplement rejeté.
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Pour tous renseignements complémentaires, appelez les contacts ci-après : 97 41 29 21 / 97 76 28 50 / 97 14 22 23.

Dangbo, le 30 mars 2023

Le Secrétaire exécutif,



Avimadé Franck MEVO